



News Saint-Paul

Carême 2021

Chers Amis et Paroissiens de Saint-Paul

*Message de l'abbé Philippe Mawet,
responsable de notre Unité Pastorale de Stockel-au-Bois*

VIVRE LE CARÊME ... « AUTREMENT »!

Que seraient ou qu'auraient été ces longs mois de confinement aux restrictions diverses sans les développements informatiques et numériques de ces dernières années ? L'isolement aurait été encore plus insupportable avec les conséquences désastreuses que l'on peut facilement imaginer (et pas seulement imaginer !)

Ne diabolisons donc pas tout ce qui permet les contacts, même virtuels, sans lesquels le confinement serait encore plus tragique au plan de la santé globale... **sans oublier les personnes qui vivent sans connexion informatique** et qui sont plus nombreuses qu'on ne le pense.

Mais le virus « Covid 19 » est aussi un révélateur puissant de ce qui habite le cœur de l'homme et un accélérateur de tout ce qui nous oblige à faire des choix le plus souvent guidés par l'urgence...

Outre le fait que l'absence de perspectives empêche de concevoir des projets à court et moyen terme (ne parlons pas du long terme !), l'absence de contacts et de relations en « présentiel » nous enferme dans un monde virtuel dont nous mesurons aussi les limites.

De plus, les masques, le couvre-feu et autres distanciations ne font qu'accroître la solitude qui pèse lourdement sur notre quotidien.

Comment vivre les relations qui font partie de notre ADN :

- quand **les masques** défigurent,
- quand **les distanciations** nous éloignent les uns des autres,
- quand **la désinfection des mains** induit que la contamination est le risque de toute relation,
- quand **le couvre-feu** dit la limite dans lesquelles les rares rencontres peuvent encore avoir lieu.

Nous savons, bien sûr, que ces mesures sont prises pour permettre à notre société d'accompagner et dans toute la mesure du possible, de guérir les personnes hospitalisées. Sans devoir arriver à des sélections arbitraires qui seraient devenues nécessaires !

Et le Carême dans tout cela ?

C'est dans ce climat de morosité ambiante que les chrétiens sont invités à entrer dans le temps du Carême. On parle beaucoup aujourd'hui de « **mise en quarantaine** » (même s'il s'agit, chez nous, de 7 ou 10 jours de confinement pour raison sanitaire).

Et c'est vrai que les 40 jours du Carême sont une véritable mise en quarantaine, volontaire et féconde. Ce n'est pas une mise en isolement par peur de contaminer les autres. Il s'agit, bien plutôt, **d'une grande retraite** avec, comme objectif, de revenir à l'essentiel.

Aujourd'hui, il est aussi beaucoup question de ce qui est « essentiel ». ... et moins essentiel (ou, diront certains, futiles) ! Durant ce Carême, l'essentiel rime avec spirituel, prière et solidaire... C'est le temps, comme dit un poète de chez nous, de « **reboiser l'âme humaine** » sans négliger pour autant les « besoins primaires » que sont la nourriture et la santé (et les moyens de guérir). Ici aussi, le Carême nous invite à être dans une liberté intérieure telle que **la nourriture elle-même peut être ajustée à « l'unique nécessaire »** (dans les limites de l'âge et de la santé). C'est ce qu'on appelle « le jeûne »...

Cela veut dire que le Carême est, spirituellement parlant, le chemin à parcourir pour nous libérer du virus du péché. Il y a, dans la crise actuelle, des éclairages qui, sans aucun concorde qui ne serait que de la caricature, nous aident à faire des liens entre crise et Carême :

1) Prendre du recul pour vivre ce Carême comme un temps de « retraite ». C'est, au plan spirituel, le temps d'une quarantaine à vivre au diapason de l'Évangile.

2) Le Carême est « un temps de choix ». Et ces choix doivent nous orienter vers l'essentiel de notre vie de foi...

N'imaginons cependant pas que, par cette pandémie, notre société entre en Carême ! Et ne faisons pas du Carême un temps de confinement au sens de ce que la crise sanitaire nous oblige à vivre. **Voici donc un Carême à vivre, non pas en mode mineur mais « autrement ».** L'absence de rassemblements communautaires et de relations fraternelles en présentiel vont nous pénaliser. Et ce n'est pas remplaçable. Nous ne pouvons donc pas vivre « comme si » mais « autrement ».

Que ce Carême nous aide aussi à vivre la crise sanitaire qui nous affecte depuis près d'un an. en prenant un temps de « retraite » qui nous fait découvrir ce qu'est « l'essentiel »

Que la profondeur de la démarche, nous ouvre à une vie intérieure habitée par la prière, la solidarité et la fraternité. Bon début de Carême.

Abbé Philippe MAWET, Curé
Responsable de Stockel-au-Bois



Agenda

Mercredi des Cendres : le 17 février 2021 à 19h30, sur la chaîne YouTube de « Stockel-au-Bois » en direct depuis l'église Sainte-Alix.

Retransmission en direct puis en différé sur la chaîne YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=NkBn-zx5y8>

Nous vous invitons à "faire paroisse" en rejoignant, via YouTube, la messe de l'entrée en Carême de ce mercredi des Cendres...

Les 15 personnes autorisées pour constituer l'assemblée comprendront les célébrants, une mini-chorale et l'équipe technique.

Nous vous rappelons que **la chapelle Saint-Paul est ouverte tous les jours de 9h à 18h pour la prière individuelle.**



Temps d'adoration à Saint-Paul : Vous êtes invités tous les mercredis de 18h à 19h et tous les dimanches de 11h à 12h pour un temps de prière et d'Adoration en présence du Saint Sacrement avec accompagnement musical.

Notre Vicaire Dominical le Père Roger nous rejoint les dimanches dans la mesure de ses disponibilités. Notre Diacre Pierre Du Champs est présent les mercredi et les dimanches, lui aussi dans la mesure de ses possibilités.

Messes de semaine et dominicales à Sainte-Alix

- En semaine du lundi au vendredi à 18h
(Maintien de la messe à 18h pendant le temps du confinement qui limite les assemblées à 15 personnes)

- Samedi à 18h30 et dimanche à 9h30

Etant donné le nombre limité autorisé de participants à 15 personnes, inscription requise chez Anne Gaillard (0495/54.07.75)

Rédaction: Stéphane Czarnocki , Marc De Cock, Anne Roosens, Bernard Wauthoz.

Mise en page : Marie-Jeanne La Grange